

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MAI 2016**

### **Compte rendu**

- 21 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est réunie le 19 mai 2016 au Centre de Conférence Capital 8, 32, rue de Monceau, 75008 Paris, détenant 9 087 794 actions (soit 96,59% des actions ayant le droit de vote) et représentant 9 087 794 droits de vote sur les 9 408 231 actions ayant le droit de vote existantes.
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Les comptes individuels et consolidés de l'exercice 2015 ainsi que l'affectation du résultat se traduisant par le versement d'un dividende de 2,15 euros par action ont été approuvés.

L'Assemblée Générale a pris acte, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce, de l'absence de nouvelles conventions au cours de l'exercice 2015.

L'Assemblée Générale a, d'une part, renouvelé, pour une durée d'un an, les mandats d'administrateur de Messieurs Jean-Louis BRUNET, Christian PEENE, Michel SAVART et des sociétés Euris et Finatis représentées respectivement par Madame Odile MURACCIOLE et Monsieur Didier LEVEQUE, d'autre part a reconduit pour une durée d'un an Monsieur Pierre FERAUD dans ses fonctions de censeur.

L'Assemblée Générale a également nommé, pour une durée d'un an, en qualité de nouveaux administrateurs Madame Marie WIEDMER-BROUDER et la société Matignon-Diderot représentée par Madame Virginie GRIN.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a émis un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à Monsieur Michel SAVART, Président-Directeur Général.

L'Assemblée Générale a renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'administration d'acquérir des actions de la société.

### **Résultat des votes**

***Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Deuxième résolution :** *Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Troisième résolution :** *Affectation du résultat de la société*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Quatrième résolution :** *Conventions de l'article L.225-38 du code de commerce et rapport spécial des commissaires aux comptes*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Cinquième résolution :** *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Michel SAVART)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Sixième résolution :** *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Jean-Louis BRUNET)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Septième résolution :** *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Christian PEENE)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Huitième résolution :** *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Euris)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Neuvième résolution :** *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Finatis)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Dixième résolution :** *Renouvellement du mandat d'un censeur (Pierre FERAUD)*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

8 933 993 voix pour (98,31%)                      153 801 voix contre (1,69%)

**Onzième résolution :** *Nomination d'une nouvelle administratrice indépendante (Marie WIEDMER-BROUDER)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Douzième résolution :** *Nomination d'un nouvel administrateur (Matignon-Diderot)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Treizième résolution** : *Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à Monsieur Michel SAVART, Président-Directeur Général*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

9 087 177 voix pour (99,9932%)

617 voix contre (0,0068%)

**Quatorzième résolution** : *Autorisation d'achat par la société de ses propres actions*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

8 933 496 voix pour (98,30%)

154 298 voix contre (1,70%)

**Quinzième résolution** : *Pouvoirs pour formalités*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.